



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION LIMOUSIN

*Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Nouvelle-Aquitaine*

*Service Patrimoine Naturel
Département Biodiversité Continuités Espaces Naturels
Site de Limoges*

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE CONSULTATIF DE LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DE L'ASTROBLEME DE ROCHECHOUART-CHASSENON COMMUNE DE CHERONNAC

SEANCE DU 30 MARS 2017

Le comité consultatif de la Réserve Naturelle Nationale de l'Astroblème de Rochechouart-Chassenon, s'est réuni le jeudi 30 mars 2017, à 10h heures, à la salle des fêtes de Chéronnac, sous la présidence de la DREAL Nouvelle-Aquitaine en la personne de Madame AUDOUARD Sophie, représentant le Préfet de la Haute-Vienne.

Etaient présents :

Collège des collectivités territoriales

- Monsieur ALLARD Jean-Luc, Vice-Président de la Communauté de Communes du Porte Océane du Limousin,
- Monsieur FAURE Maurice, Maire de Pressignac,
- Monsieur VOUZELLAUD Raymond, Maire de Chéronnac,

Collège des administrations et établissements publics

- Monsieur LAGARDE Lionel, de la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Vienne,
- Monsieur DUPUY Frédéric, du Parc Naturel Régional Périgord Limousin,
- Madame VERDIER-NASSIVET Claudine, de la sous-préfecture de Confolens,
- Monsieur GOUHIER Emmanuel, de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine, site de Limoges,

Collège des propriétaires et des usagers

- Monsieur POURSAC Jean-Pierre, du comité des usagers du territoire de la Météorite,
- Monsieur BESSE Jean-Claude, de l'association de randonnée de Préssignac « Nature et Randonnée »,
- Monsieur LAFONT Didier, Président de la SA Carrière de Champagnac,

Collège des personnalités scientifiques et association de la protection de la nature

- Monsieur FOURNIER Sébastien, Conservatoire des Espaces Naturels Poitou-Charentes,
- Monsieur ROUGIER Paul, de l'association « Pierre de Lune »,
- Madame PARVERY Danielle, de Charente Nature.

Assistaient également à la réunion

- Monsieur POUPART Pierre et Madame LARENT Nelly, de la Réserve Naturelle Nationale de l'astroblème de Rochechouart-Chassenon.

Etaient excusés

- Madame FORGAS Elodie, de l'Association des Professeurs de Biologie et de Géologie du Limousin,
- Monsieur le Président du Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin,
- Messieurs DESOUCHE Xavier et THOMAS Marc, Président et Directeur Général de la Chambre d'Agriculture de la Charente,
- Monsieur LEBLOIS Jean-Claude, Président du Conseil Départemental de la Haute-Vienne,
- Monsieur BONNEAU François, Président du Conseil Départemental de la Charente,
- Monsieur le Préfet de la Charente,
- Madame la Directrice Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine.

Monsieur VOUZELLAUD Raymond, Maire de Chéronnac, ouvre la séance et indique qu'il est très heureux d'accueillir le comité consultatif de la Réserve au sein des locaux de la mairie.

Monsieur Emmanuel GOUHIER, remercie Monsieur le Maire pour son accueil, la mise à disposition de la salle et la collation qui nous a été offerte, et remercie les membres du Comité Consultatif présents pour cette réunion annuelle.

La parole est ensuite transmise à Sophie AUDOUARD, chef de la Division Aires Protégées, Mer, Zones humides, du Département Biodiversité Continuités et Espaces Naturels du Service Patrimoine Naturel (SPN) de la DREAL Nouvelle-aquitaine. Elle signale que la mise en place de la nouvelle organisation de la DREAL est encore très récente puisqu'elle est intervenue seulement en juillet 2016. Elle indique que pour le service SPN, les missions relevant du service nécessite la présence dans chaque ex-région d'agents de proximité, le SPN est ainsi représenté par Emmanuel GOUHIER pour le suivi des réserves naturelles.

Après un rapide tour de table, Emmanuel GOUHIER rappelle l'ordre du jour de cette réunion qui sera légèrement modifié sur le plan organisationnel :

- approbation du compte rendu du comité consultatif du 12 juillet 2016,
- rapport d'activité 2016
- bilan financier 2016
- budget prévisionnel 2017,
- plan d'actions et agenda 2017,
- points sur les différents arrêtés pris au cours de l'année 2017,
- questions diverses.

Approbation du compte rendu du comité consultatif du 12 juillet 2016

Emmanuel GOUHIER propose que le compte rendu du comité consultatif du 12 juillet 2016, adressé à chacun des membres avec la convocation, ne fasse pas l'objet d'une relecture en séance dans la mesure où chacun a dû en prendre connaissance.

Il est demandé si quelqu'un avait une ou des observations ou remarques à formuler sur ce compte rendu. L'assemblée ne sollicitant aucune modification, le compte rendu est donc soumis au vote pour approbation :

vote contre : 0

abstention : 1
vote pour : 12

L'abstention est justifiée par le fait que le membre votant n'était pas présent lors du précédent comité consultatif.

Le compte rendu de la réunion du comité consultatif de juillet 2016 est approuvé.

Bilan financier 2016

La parole est donnée à Pierre POUPART, conservateur de la réserve, qui présente, à l'aide d'un diaporama (en pièce jointe), le bilan financier 2016.

Pour la partie fonctionnement, le budget est stable et est situé autour de 120.000 € environ avec sur le plan des charges les frais liés aux 3 ETP qui représentent près de 80 % de ce budget. Les 20 % restants concernent des dépenses nécessaires au fonctionnement de la Réserve. En matière de recette, elles sont de trois ordres ;

- subvention de fonctionnement l'État (43%)
- dotation de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin (CCPOL)(46%)
- produits des ventes et animation de la Maison de la Réserve (11%)

Pour la partie investissement, le budget est d'environ 78.000 € et correspond aux dépenses liées à la conception et réalisation du sentier de l'astroblème et de l'étang. Trois partenaires ont bien voulu participer au financement de ce projet : le Conseil Départemental de la Haute-Vienne (CD 87) pour 15 % du montant, l'Union Européenne avec le FEADER pour 56% et la CCPOL pour 32 %.

Rapport d'activité 2016

Pierre POUPART rappelle quelques faits administratifs marquants qui se sont déroulés au cours de l'exercice 2016, avec notamment l'avis unanime du CNPN (Conseil National de la Protection de la Nature) sur la validation du plan de gestion et la signature, en tout début d'année 2017, de l'arrêté portant approbation de ce plan de gestion pour la période 2016-2020. Il présente ensuite le rapport d'activité à l'aide d'un diaporama (en pièce jointe).

Police administrative :

Pierre POUPART indique qu'il est assermenté depuis janvier 2016 et qu'il est donc habilité à relever toutes les infractions à la réglementation de la réserve.

Même si pour l'année 2016 aucune infraction n'a été relevée sur les sites, la vigilance et la présence de l'inspecteur de l'environnement restent de mise. Des actions de veille ont été réalisées sur internet sur les sites de vente d'impactites qui n'ont été que peu ou pas actifs.

Suivi géologique et écologique :

Des travaux d'exploitation forestière et de réhabilitation d'une ancienne lande sèche ont permis de mettre en évidence de nouveaux affleurements au sein de la réserve sur « la Chauffie » et hors site en réserve, « la lande de chez Martin » sur la commune de Préssignac. Sur ce dernier site, qui est un bien de section, une convention de gestion est envisagée avec le CREN Poitou-Charentes.

Maurice FAURE précise que la commune va ouvrir un autre chemin de randonnée sur lequel il sera possible d'observer des zones humides et des impactites.

Pierre POUPART précise que la Réserve participe également à l'inventaire national du patrimoine géologique mis en oeuvre par la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Recherche :

L'activité recherche sur 2016 s'est focalisée sur deux actions.

- Le projet de forages pour lequel le Conseil Scientifique a émis un avis favorable à l'unanimité tout en souhaitant avoir des précisions sur les forages et sur le stockage des carottes.
- Le travail de collaboration avec le CIRIR, structure complémentaire à la Réserve qui sera chargée du suivi géologique des forages, sur le projet de forage et de suivi des communications scientifiques. Afin de bien clarifier les rôles de chacun, une convention entre Réserve/CIRIR a été mise en place.

Travaux uniques :

Ces travaux comprennent l'installation et l'aménagement des sentiers d'interprétation de l'astroblème et de l'étang par une association d'insertion professionnelle ALEAS (nettoyage des parois rocheuses), les services techniques de la POL (installation de la signalétique) et l'entreprise sarl Vianney DELATRE (ouvrage bois), et une opération de débroussaillage sur le site de Montoume par l'association ALEAS.

Pédagogie et information :

4100 visiteurs environs (dont 29 groupes scolaires et 34 groupes tous publics) sont passés par la maison de la Réserve au cours de l'année, soit une baisse de 21 % par rapport à 2015. Vu les nouveaux aménagements réalisés, la Réserve espère une augmentation de la fréquentation du public. Aucune explication ne permet de justifier cette baisse, cependant elle a également été constatée sur le secteur de Rochechouart-St Junien par les autres acteurs du tourisme.

Outre l'accueil du public, la Réserve intervient au-près de cinq communes (quatre en Haute-Vienne et une en Charente) sur les temps d'activité périscolaires, à la fête de la science où 376 élèves pour 17 classes ont pu bénéficier d'animations gratuites.

Pierre POUPART souligne qu'il est de l'intérêt de la Réserve de porter l'information notamment à travers les manifestations organisées par le PNR Périgord-Limousin. Il précise qu'une nouvelle offre a été proposée, sur le thème de la pédologie dont l'animation (2 pour 2016 avec des lycéens) est assurée par un agent de la Réserve, Marie-France YSERD préalablement formée à cette discipline.

Frédéric DUPUIS informe que le PNR va lancer une étude sur les mousses et lichens sur la forêt de Rochechouart. Il précise que la Réserve sera, pour cette étude, sollicitée.

Suivi administratif :

Pierre POUPART rappelle qu'avec la création de la nouvelle Communauté de Communes, il a fallu s'adapter et surtout se faire connaître au-près des différents services de la CCPOL. Il indique que les sujets les plus importants sur lesquels un suivi administratif a été nécessaire, sont le Plan de Gestion et sa procédure de validation, le projet de forage avec l'élaboration du marché public, le sentier d'interprétation, la gestion de la Réserve et sa participation au renouvellement des instances de la Réserve et à la signature d'une convention de partenariat entre la CCPOL et l'association « Pierre de Lune ».

Prestation de conseil, étude et ingénierie :

Rentre dans cette opération toutes les prestations de la Réserve assurées sur le sentier d'interprétation, le projet de forages et le chantier de la « Lande de chez Martin » sur la commune de Préssignac (affleurement très riche, hors Réserve, nouvellement mis à jour suite à la restauration d'une lande sèche par les habitants de la section de commune concernée).

Pierre POUPART indique que l'étude paysagère proposée par le CREN Poitou-Charentes lors du précédent Comité Consultatif a été réalisée par trois étudiants de l'ENSP Versailles Marseille et qu'elle constitue un « mini-atlas » des paysages de la région de l'astroblème.

Paul ROUGIER revient sur l'aspect fréquentation du public et confirme la baisse de fréquentation mais reste toutefois optimiste. Il pense que la présence de l'association « Pierre de Lune » sur les

manifestations, même si elles n'ont pas de lien direct avec l'astroblob permet de « toucher » indirectement du public. De ce fait il est important d'être présent sur des manifestations à fort public.

Jean-Luc ALLARD attire l'attention sur le fait que la réserve est en passe d'acquérir une reconnaissance internationale avec près d'une vingtaine d'universités et scientifiques intéressés par les forages.

Raymond VOUZELLAUD signale que la CCPOL a pris une délibération pour s'associer au programme SUDOE (projet astro-tourisme et développement durable), sera un atout pour les enjeux scientifiques et touristiques.

Paul ROUGIER indique que pour ce programme astro-touristique, deux sites au sein de la région Nouvelle-Aquitaine ont postulé : le Pic du Midi d'Ossau et l'association « Pierre de Lune ».

Pierre POUPART tient à rappeler que la Réserve est un acteur, un accompagnateur à l'éducation à l'environnement. En aucun cas elle ne peut être un initiateur.

Point sur les différents arrêtés pris au cours de l'année

Emmanuel GOUHIER mentionne qu'au cours de l'année plusieurs arrêtés préfectoraux ont été pris. Il s'agit de l'arrêté portant renouvellement de la composition du Conseil Scientifique de la RNN de l'Astroblob de Rochechouart-Chassenon signé en octobre 2016. Cet arrêté porte le nombre de membres à 9 (alors qu'il était de 7 précédemment) et la durée du mandat des membres court pendant la période du plan de gestion.

Le second concerne l'arrêté portant approbation du plan de gestion 2016-2020 de la Réserve signé le 6 janvier 2017, avec au préalable la mise en place de la procédure consultation du public d'une durée de 21 jours. Au cours de cette consultation aucune remarque ni observation n'a été recueillie.

Enfin le troisième est un arrêté conjoint des préfets de la Haute-Vienne et de la Charente du 21 décembre 2016 qui autorise la CCPOL à procéder aux travaux de forages au sein de la réserve, conformément aux articles 3 et 10 du décret de création.

Budget prévisionnel 2017

Pierre POUPART présente le budget prévisionnel avec pour la partie fonctionnement des dépenses à hauteur de 120.000 € environ dont près de 100.000 € sont affectés aux salaires et charges. En matière de recettes, elles restent du même ordre qu'en 2016, en espérant que les produits de la Maison de la Réserve seront en augmentation.

Pour la partie investissement les charges sont concentrées à 98 % sur le projet de forage et les recettes sont assurées par des subventions de l'État et de l'Union Européenne (pour 66 % du budget total) et par un financement complémentaire de la CCPOL.

Pierre POUPART précise que le montant de l'investissement de cette année est exceptionnel et lié aux travaux de forages, il ne sera pas de cette ampleur les années suivantes.

Jean-Pierre POURSAÇ fait remarquer que la Communauté de Communes Haute-Charente (CCHC) désormais Communauté de Communes de la Charente Limousine (CCCL) n'est pas représentée à la réunion de ce Comité Consultatif et constate qu'elle ne contribue pas au financement de la réserve. Cette situation lui paraît anormale.

Claudine VERDIER-NASSIVER rappelle que lors du Comité Consultatif de l'an dernier l'ex-CCHC paraissait prête à s'engager dans le financement de la réserve et demande si des négociations ou rencontres avec l'ex-CCHC ont été menées ?

Jean-Luc ALLARD confirme que des actions/démarches ont été entreprises au-près de la CCHC mais qu'elles sont restées sans réponses. Il explique que la nouvelle CCCL vient d'être créée et qu'ils (CCPOL et la Réserve) sont prêts à la solliciter dès lors qu'elle aura finalisé son organisation. Il informe qu'une réunion à la demande du CIRIR s'est tenue début mars en sous-préfecture de Rochechouart en présence des préfets et sous-préfets de la Charente et de la Haute-Vienne. Ces derniers se sont montrés très intéressés par le projet. Il indique que le Conseil Départemental de la Charente a toutefois octroyé une aide au projet du CIRIR.

Claudine VERDIER-NASSIVER précise que le sous-préfet de Confolens en touchera un mot au président de la CCCL.

Jean-Luc ALLARD signale que la CCPOL a des contacts réguliers avec la CCCL du fait de la mise en place d'un SCOT.

Claudine VERDIER-NASSIVER confirme que cette question devra faire l'objet d'échanges entre les deux Communautés de Communes.

Pierre POUPART proposera donc un rendez vous au président de la CCCL pour présenter l'activité de la réserve.

Jean-Luc ALLARD adressera une demande officielle de financement à la CCCL.

Plan d'action et agenda 2017

Tout comme pour la présentation du bilan d'action 2016, Pierre POUPART présente le plan d'action 2017 suivant l'arborescence des opérations prévue au Plan de Gestion.

Police de l'environnement :

Est prévue la poursuite de la surveillance des sites (quatre tournées de surveillance spécifiques et le contrôle des sites de commerce internet), l'accentuation des relations avec les autres structures en charge de police de l'environnement et le contrôle et suivi des travaux de forages.

Suivi géologique /écologique :

Il s'agira de poursuivre la connaissance des affleurements en Réserve, de mettre en œuvre des collections d'échantillons, de poursuivre le suivi faunistique sur les sites de la Réserve (les dernières données existant sur cette thématique datent de 2012-2013), mettre en place le programme de suivi des amphibiens avec le GMHL et de poursuivre le projet « Fripon-vigiciel » en partenariat avec l'association « Pierre de Lune » et le MNHN.

Paul ROUGIER indique que dans le cadre du projet « Fripon-vigiciel », il dispose de deux mallettes pédagogiques qu'il peut mettre à disposition.

Recherche :

Le gros de cette action concerne le partenariat avec le CIRIR et notamment la signature de la convention prévue au printemps. Compte tenu des travaux de forages, des demandes à des fins scientifiques formulées par des chercheurs/scientifiques sont susceptibles d'être adressées à la réserve. Leur instruction et la gestion de ces demandes seront assurées par la Réserve. Il est demandé à la DREAL de voir comment peuvent être validées ces demandes très rapidement.

Travaux uniques :

Deux types de travaux sont prévus : les travaux préparatoires aux forages (abattage, débroussaillage, terrassement sur le site « les vignes et les trous » pris en charge par le CD 16) et la préparation des travaux de dégagement du « Roc de Boeuf » sur le site « du Château ». A réaliser en 2018 (mais montage du dossier et recherche de partenariats/financements sur 2017).

Travaux d'entretien :

Ils concernent des travaux réguliers à réaliser sur certains sites de la Réserve (tels que travaux légers sur les affleurements, débroussaillage, taille) et sur le sentier d'interprétation (travaux assurés par les services techniques de la POL)

Pédagogie et information :

Se retrouvent dans cette opération les actions suivantes :

- la poursuite de l'ouverture de la Maison de la Réserve aux horaires habituels,
- la mise en place d'une nouvelle exposition (échantillon de Vredefort),
- la participation aux temps d'activités périscolaires,
- la participation à des événements,
- la proposition de nouvelles animations en lien notamment avec le projet de forage,
- la réalisation de dépliants animation,
- l'actualisation de la page Facebook afin de la rendre plus attractive,

Suivi administratif :

Il regroupe trois types de suivi, l'un sur la gestion courante de la Réserve, le second sur le projet de forage (marché de travaux, subventions,...) et le troisième en lien avec la participation aux instances de Réserves Naturelles de France.

Prestation de conseil, étude et ingénierie :

Rentreront dans cette opération, les actions menées sur le projet de forages (suivi des travaux, organisation du chantier, ...), sur l'état de conservation des affleurements de la Réserve et le soutien apporté à l'étude paysagère réalisée par ENSP Versailles.

Point spécifique au projet de forages

Pierre POUPART poursuit son exposé en abordant le cas de la valorisation et de la communication sur le projet de forages. Il précise qu'un contact a été pris avec l'Institut Francophone de Formation au Cinéma Animalier de Ménigoute (IFFCAM) pour la réalisation d'un film documentaire d'une cinquantaine de minutes. Des premières prises de vue réalisées lors des travaux de terrassement sur le site « les Vignes et les Trous » (petit film visionné en séance). Le financement de ce film reste à finaliser..

Il propose également sur l'aspect pédagogique d'établir un partenariat avec plusieurs établissements scolaires sur la thématique de la pédologie.

Agenda 2017 :

Pierre POUPART liste l'ensemble des animations qui auront lieu durant l'été. Elles sont au nombre de six pour le mois de juillet et huit pour le mois d'août. Il précise aussi que la Réserve sera présente sur certaines manifestations en mai, juin, septembre et octobre.

Jean-Claude BESSE demande comment vont être organisées les visites au moment des forages, et où et quand ?

Pierre POUPART répond que tout sera fonction de l'avancée des travaux. Il s'adaptera au moment voulu, et les visites se feront sur les sites sur lesquels les forages sont terminés.

Emmanuel GOUHIER demande si l'une des mallettes pédagogiques peut faire l'objet d'un prêt auprès d'association de type APBG (Association des Professeurs de Biologie-Géologie).

Paul ROUGIER confirme qu'il est tout à fait favorable à ce type de prêt.

Sébastien FOURNIER précise que le 4 mai prochain sera présenté au Conseil Scientifique et Technique du CREN Poitou-Charentes, un projet de périmètre d'intervention foncière sur le bassin de la Graine côté Charente (Communes de Préssignac, Chassenon,...) dans lequel seraient pris en compte les sites d'intérêt géologiques et les zones humides. Ce projet devrait permettre au CREN de démarrer une action de maîtrise du foncier.

Questions diverses

Néant

Aucune autre question n'étant soulevée, Emmanuel GOUHIER, remercie l'ensemble des membres présents pour leur participation à cette réunion.

La séance est levée à 12 h30.